

STAGE ESCRIME / TENNIS DE TABLE

En 2023, le Comité Départemental Handisport Isère organise un stage regroupant deux disciplines dans une même journée et cela sur une durée de 5 jours. Les participants pratiqueront l'escrime le matin et le tennis de table l'après-midi.

Dates

Du lundi 17 au vendredi 21 avril 2023

Conditions d'accès

- Avoir moins de 18 ans et résider en Isère
- Être titulaire d'une licence Handisport 2022-2023
- Remplir le formulaire d'inscription en cliquant sur ce lien :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScc42ansB_DzMw0lnjF3Z6ZKQQ65Lg9laag4fJUSzOZeX8xdg/viewform?usp=pp_url

Objectifs

- Par la pratique des activités prévues, les entraîneurs favoriseront pour chaque enfant : la prise de responsabilité, l'autonomie en fonction de ses possibilités, le plaisir et la découverte.
- Ce nouveau format sera basé sur l'apprentissage dans un esprit d'émulation entre les participants et d'amélioration des capacités de chaque enfant.

Transport

- Le matin :

Le transport se fera :

- Soit directement sur place au gymnase de la Revirée (44 Chem. de la Revirée) à Meylan à **9h50**.
- Soit en minibus depuis la Maison des Sports, 7 rue de l'Industrie, 38320 Eybens à **9h30** chaque matin. **Rendez-vous à 9h20.**

Le transport entre les deux lieux d'activités est assuré par le CDHI.

- L'après-midi :

Rendez-vous :

- soit au gymnase Jean Beauvallet, 40 avenue Louis Armand, Seyssins à **16h30**.
- soit à la Maison des Sports d'Eybens à 17h,

Encadrement

- Responsable Escrime : Elodie Vincens (Agent de développement au CDHI)
- Responsable Tennis de Table : Elodie Vincens (Agent de développement au CDHI)

Coût du Stage :

Une participation de **60 euros** est demandée. Celle-ci comprend : le transport, l'encadrement, la location des équipements sportifs. Une collation journalière sera également proposée aux enfants.

Ce montant est à régler par chèque à l'ordre du CDHI avant le début du stage ou par la plateforme HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/handisport-isere-comite-departemental/evenements/stage-jeunes-escrime-tennis-de-table-2023>



NB : Le don pour hello-asso est facultatif et peut être annulé en cliquant sur « modifier » au moment du paiement.

Les indispensables à mettre dans le sac :

- Survêtement
- Baskets
- Gourde
- Pic-nic individuel

Contact :

Théo Tagand ou Elodie Vincens : 04 38 02 00 41 ou 06 32 50 92 87 – cd38@handisport.org

Assurances

Tous les sports de loisirs font l'objet de la délivrance d'une licence Handisport et des avantages qui y sont liés, dont la couverture-assurance.

La licence à la Fédération Française Handisport permet la pratique de tous les sports en loisir dans toutes les structures affiliées Handisport, sous réserve de produire le certificat médical adéquat.

Garanties pour le licencié :

Chaque licencié bénéficie d'une assurance en Responsabilité Civile et, s'il l'accepte, de la garantie Individuelle Accident : <https://www.handisport.org/wp-content/uploads/2021/07/Notice-IA.pdf>

Chaque licencié se voit proposer des garanties complémentaires « Sportmut » :

<https://www.handisport.org/wp-content/uploads/2021/07/Bulletin-Sportmut.pdf>

Les activités pratiquées à titre privé ne sont pas couvertes.

La pratique à titre non professionnel de tout sport, y compris en fauteuil roulant manuel ou électrique, est également garantie.

Autres activités garanties : Les activités physiques et sportives nécessaires à l'entraînement et à la préparation physique des licenciés.

Bons plans

Afin de vous aider à financer le stage de vos enfants, certains d'entre vous peuvent bénéficier d'aides :

LES CHEQUES VACANCES (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) sont fournis par votre employeur ou votre comité d'entreprise. Vous pouvez les utiliser sans problème afin de payer une partie du séjour de votre enfant, ou la totalité, si vous le souhaitez. Il existe des chèques vacances de 10€ à 50€.

Nous pouvons vous établir une facture à fournir à votre CE